Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 4 - 2011

L'ÉPÉE DE L'ÂGE DU BRONZE FINAL DES « HAUTES PÂTURES » À NANTERRE (HAUTS-DE-SEINE) DANS SON CONTEXTE FRANCILIEN

Antide VIAND

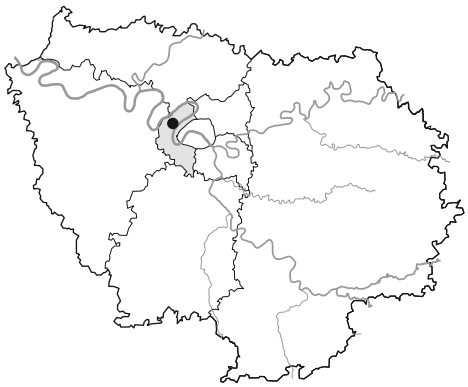

Résumé

C'est à l'occasion d'un diagnostic archéologique mis en œuvre à Nanterre par le Conseil général des Hauts-de-Seine qu'une épée atlantique de type parisien, attribuable au Bronze final, a été mise au jour. Si l'arme se signale par sa spécificité typologique, c'est également sa forme entière dans un milieu terrestre qui retiendra l'attention. L'analyse du contexte permet d'avancer que l'objet, après une période d'immersion prolongée, a été déplacé à une période récente pour aboutir à une centaine de mètres du lit actuel de la Seine, à une profondeur d'environ 1 m.

L'épée des « Hautes Pâtures » vient ainsi prendre place au sein du corpus essentiellement francilien, dans un contexte fortement marqué par l'axe séquanien. Cette nouvelle découverte fournit l'occasion de dresser un inventaire des armes de même type, dont certaines étaient jusqu'alors restées en marge des ensembles publiés.

Abstract

A Late Bronze Age Atlantic sword of the "Parisian group" was discovered during an archaeological evaluation carried out by the Hauts-de-Seine Council. This paper relates its discovery in a "dry context" as well as commenting on its typological features. The analyses reveal that the sword was moved to a location at about 100 m from the present course of the Seine River at about a metre in depth after a long period of immersion.

The Hautes Pâtures sword is part of a growing corpus of swords mainly from the Paris area, from contexts in the Seine valley. This discovery been the starting point of a new inventory of this type of weapon that has until recently been little published.

***Mots-clés** : Âge du Bronze final, épée, dépôt.*

***Keywords**: Late Bronze Age, sword, deposit.*

L'arme récemment découverte a été mise au jour à Nanterre, au lieu dit « Les Hautes Pâtures » en rive gauche de la Seine (fig. 1). Le contexte naturel se signale par un environnement alluvial affirmé, les terrains étant implantés sur d'épais dépôts sédimentaires. Cependant, tandis que la zone la plus éloignée du fleuve est marquée par des niveaux très hydromorphes, le secteur des berges est caractérisé par les importants remblais mis en œuvre à l'issue des crues de 1910.

L'environnement archéologique est quant à lui illustré par la découverte de sépultures de La Tène ancienne dont une tombe à char au lieu-dit « La Côte d'Autille » en 1899 (HUBERT 1902 ; PIOZZOLI 1994 ; OLIVIER, SCHÖNFELDER 2002) et par la mise au jour d'un dépôt de monnaies d'argent du IIIe s. de notre ère dans l'enceinte de l'Hôpital Max Fourestier (LE GENTILHOMME 1946 ; PASQUIER 1994). Les vestiges de l'âge du Bronze ne sont le plus souvent connus que par des éléments mobiliers

Fig. 1 - Nanterre (Hauts-de-Seine) « les Hautes Pâtures ». Localisation de la découverte.
© DAO : Service archéologique des Hauts-de-Seine / CG92.

remaniés, mis au jour dans des contextes plus tardifs. Épingles, pointes de flèche et plus rarement céramique ont en effet été découverts au sein d'assemblages attribuables à la fin du second âge du Fer, plus au sud. Bien que la localisation précise demeure inconnue, il convient enfin de signaler la découverte d'une première épée en bronze à Nanterre. Il s'agit d'un objet originellement immergé dont ni le lieu ni la date de découverte ne nous sont parvenus. On peut tout au plus la rapprocher des découvertes effectuées lors des dragages de la Seine au XIXe s. voire début du XXe s. Conservée au Musée de Clamecy, elle semble provenir – ainsi que bon nombre d'objets du musée – de la collection de l'érudit nivernais Gautheron du Coudray qui avait constitué sa collection au moyen d'achats entre la fin du XIXe et le début du XXe s. (NICOLAS 1976).

UN DÉPÔT IMMERGÉ ISSU D'UN CONTEXTE TERRESTRE

L'épée (fig. 2) est issue d'une couche de sables grossiers. Cet horizon repose lui-même sur un niveau de sables et de cailloutis alluviaux de taille variable venant sceller une série de litages de sables fins. L'ensemble recouvre des couches associant sables faiblement argileux et des horizons organiques, témoignant de phases de dépôts alluviaux et d'envasement (fig. 3).

L'arme se situe par ailleurs à l'aplomb d'une canalisation en ciment dont la tranchée d'implantation s'est avérée destructrice. On peut en effet mettre au compte de cet aménagement le récent bris proximal de la languette et le ploiement de la lame, la cassure de l'arme se situant – sur un plan altimétrique – très exactement au niveau inférieur de la tranchée de la canalisation.

Dans l'attente de l'étude plus poussée des états de surface qui sera mise en œuvre lors du nettoyage de l'objet, un premier examen permet de distinguer deux grandes phases de corrosion. Il semble ainsi que la surface originelle de l'objet soit recouverte d'une première couche de produits de corrosion intégrant des éléments allogènes fins (petits grains de silice). Au terme de cette période initiale de transformation physico-chimique de l'épiderme de l'arme, paraît se développer une couche plus pulvérulente, essentiellement caractérisée par la présence de sables grossiers et de petits graviers (fig. 4). Il apparaît ainsi que l'objet a pu connaître au moins deux grandes phases de corrosion, témoignant soit de la modification du milieu d'enfouissement, soit du déplacement de l'objet. Au regard des observations

Fig. 2 - Nanterre (Hauts-de-Seine) « les Hautes Pâtures ». Vue générale de l'épée. © Cliché : G. Vannet, CG92.

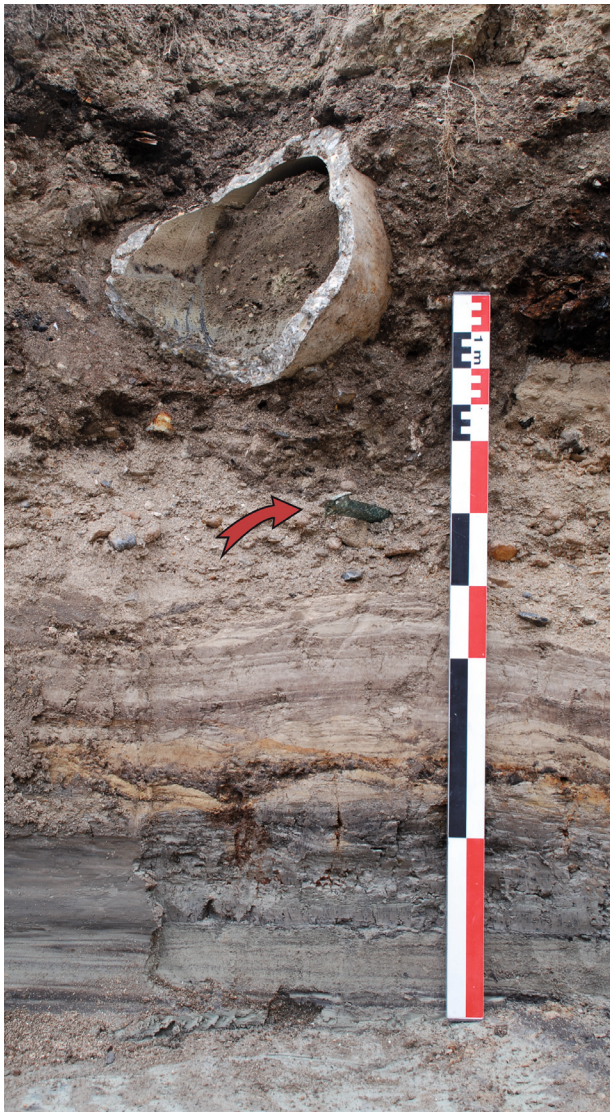

Fig. 3 - Nanterre (Hauts-de-Seine) « les Hautes Pâtures ». Position stratigraphique de l'épée.
© A. Viand, Service archéologique des Hauts-de-Seine / CG92.

Fig. 4 - Nanterre (Hauts-de-Seine) « les Hautes Pâtures ». Détail des différents types de produits de corrosion.
© Cliché : G. Vannet/ CG92.

stratigraphiques de terrain, on proposera ici de privilégier la seconde hypothèse et de considérer que l'épée, après une phase initiale de dépôt subaquatique, s'est trouvée intégrée à un contexte aujourd'hui terrestre.

Le niveau de graviers alluviaux dans lequel se trouvait l'épée peut en effet être mis au compte d'un apport naturel massif venant sceller un petit chenal au régime irrégulier.

Au regard de la présence d'éléments organiques et de textiles contemporains dans les niveaux lités sous-jacents, on peut attribuer ce dépôt secondaire à une période récente, probablement le premier quart du XXe s.

Il semble par conséquent recevable de rapprocher cet épisode des importantes crues de 1910.

UNE ÉPÉE ATLANTIQUE DE TYPE « PARISIEN »

L'épée est presque complète, seule l'extrémité proximale étant absente, brisée lors de travaux contemporains également à l'origine de la déformation de la lame (fig. 5). Sur un plan typologique l'arme s'apparente aux épées atlantiques à languette tripartite et lame pistilliforme. Elle est conservée sur une longueur de 420 mm dont 370 mm correspondent à la lame. La garde a quatre trous de rivet. Les deux rivets les plus proches de la fusée sont encore en place, tandis que manquent les deux autres. La jonction entre l'emmanchement et la lame est linéaire, et ne présente aucun ricasso. La fusée, disparue, devait être parcourue par 2 à 3 trous de rivets,

voire une fente axiale. Dans sa partie haute, la lame a une largeur de 30 mm qui passe à 39 mm au niveau du tiers distal, au centre de la partie élargie. La section de la lame est lenticulaire et se caractérise par un épaississement axial. En l'état, c'est-à-dire en l'absence de nettoyage mécanique, il est difficile de se prononcer sur la présence d'ornementation gravée (lignes) sur le plat des tranchants. Il semble toutefois que seul le renflement axial soit encadré de lignes gravées épousant son contour. Dès 1965, Jacques Briard avait proposé de considérer les armes de ce type comme appartenant au groupe de Saint-Brieuc-des-Iffs (BRIARD 1965). En 1972, Gilles Gaucher et Jean-Pierre Mohen ont distingué 3 séries au sein de ce groupe d'armes (GAUCHER, MOHEN 1972). Le premier regroupe les lames sans ricasso ou à ricasso peu marqué, relativement courtes, dont la longueur est comprise entre 51 et 60 cm. Le deuxième correspond aux lames à ricasso limité par un cran profond, dont le talon est souvent décoré de lignes incisées ou pointillées se prolongeant sur les plats de chaque côté du renflement axial de la partie tranchante. Certaines de ces épées sont courtes (51 cm), les plus longues (68 à 75 cm), qui sont aussi les mieux décorées, seraient les plus récentes. Le troisième enfin rassemble les lames du type de Saint-Nazaire défini en 1954 par J.-D. Cowen qui y voyait un précurseur possible des épées en langue de carpe (COWEN 1954). Il s'agit de lames à bords très peu pistilliformes et presque parallèles. Le ricasso est court et limité par des crans très nets.

Une classification en deux catégories a par la suite été proposée par J.-P. Mohen (MOHEN 1977), ne concernant cette fois que les armes franciliennes conservées au Musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en-Laye. Un type court, qualifié de type « parisien », plus grêle que le premier type, correspond à l'épée des « Hautes Pâtures ». En somme, cette épée s'apparente donc aux types atlantiques du Bronze final IIb-IIIa. Elle en présente les caractéristiques majeures comme la lame pistilliforme et la morphologie générale de l'emmanchement. La garde est en effet bien individualisée, plus large que haute. La fusée présentait probablement un léger élargissement central tandis que le pommeau était vraisemblablement réduit et peu débordant. La chronologie interne du type reste difficile à déterminer. Il a parfois été proposé de distinguer les épées dont la garde présentait des bords concaves (type en U) et celles dont la garde présentait des bords droits (type en V), ces dernières étant alors considérées comme plus récentes (BURGESS 1968). L'épée des

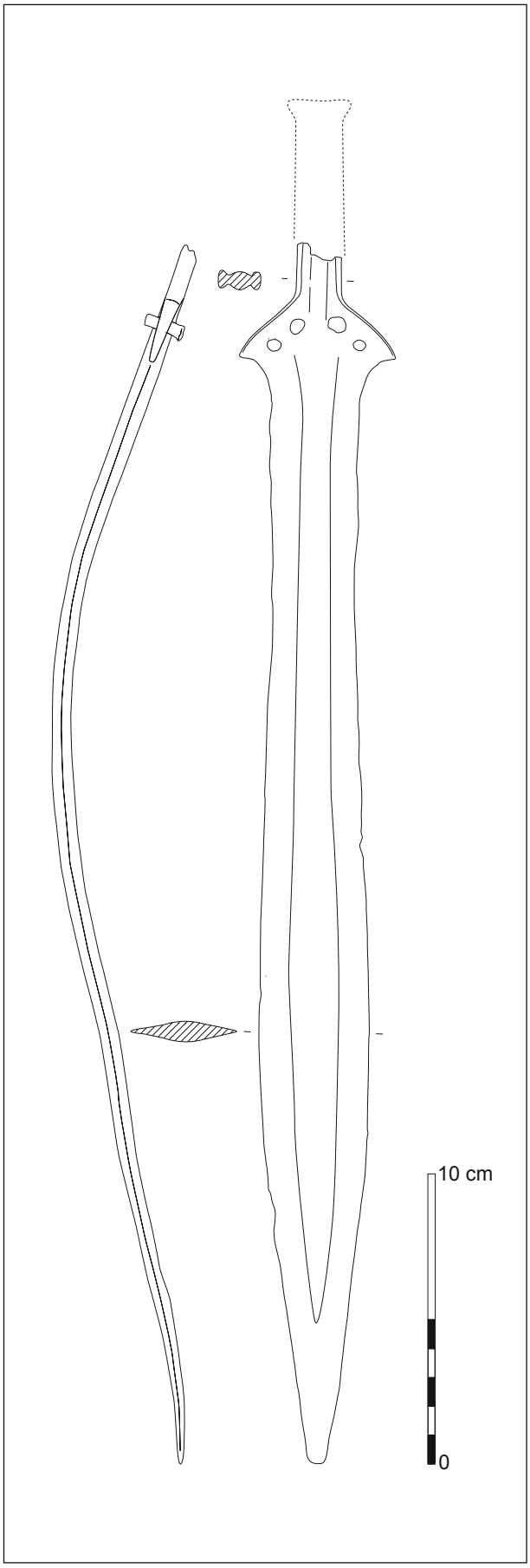

Fig. 5 - Nanterre (Hauts-de-Seine) « les Hautes Pâtures ». Relevé de l'épée. © A. Viand, Service archéologique des Hauts-de-Seine / CG92.

« Hautes Pâtures » rejoignant le type en U, elle participe, selon cette classification, des éléments les plus anciens de la catégorie des épées atlantiques à lame pistilliforme. Cette estimation est soutenue par les affinités que l'arme présente avec la première des trois catégories de Gaucher et Mohen (GAUCHER, MOHEN 1972) et la variante « parisienne » ou « grêle » des armes atlantiques franciliennes (MOHEN 1977).

L'ÉPÉE DES « HAUTES-PÂTURES » ET LES ÉPÉES ATLANTIQUES DE TYPE PARISIEN EN ÎLE-DE-FRANCE

D'un point de vue typologique et géographique, l'arme des « Hautes Pâtures » à Nanterre trouve ses parallèles les plus proches à Clichy-la-Garenne, Nanterre et Rueil-Malmaison. Elle s'inscrit cependant au sein d'un ensemble d'une quarantaine de restes d'épées répartie de manière inégale sur le territoire francilien (fig. 6).

Les éléments retenus présentent un degré de fiabilité variable, l'attribution typologique se heurtant parfois à la fragmentation des objets. Ainsi est-il délicat de ranger certains fragments au sein du type dit parisien, quand les armes complètes ou bien représentées ne s'y opposent pas en principe.

Outre les difficultés liées à l'identification, celles du dénombrement posent également question et expliquent pour partie certains déséquilibres de la distribution spatiale. On remarquera ainsi que les objets multi-fragmentés issus du département de l'Essonne traduisent cette inégalité de manière flagrante.

Ce regroupement d'objets reste sujet à caution, les fragments de lame ne pouvant à l'évidence soutenir aussi fermement que les objets complets une détermination précise du type. De ce fait, l'ensemble de Boutigny-sur-Essonne et celui issu des dragages de l'Essonne doivent être considérés avec précaution.

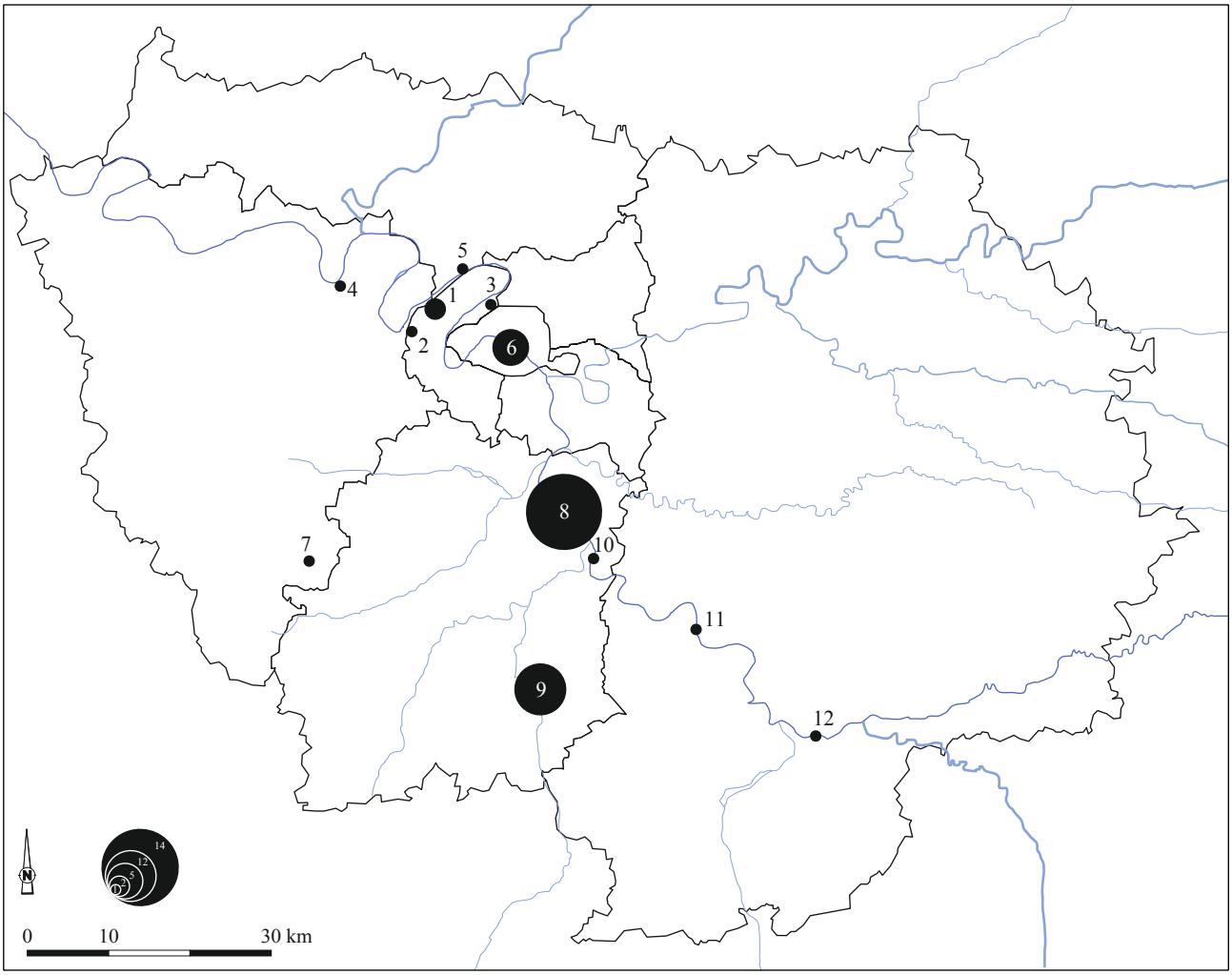

Fig. 6 - Répartition des épées atlantiques de type parisien en Île-de-France.
© A. Viand, Service archéologique des Hauts-de-Seine / CG92.

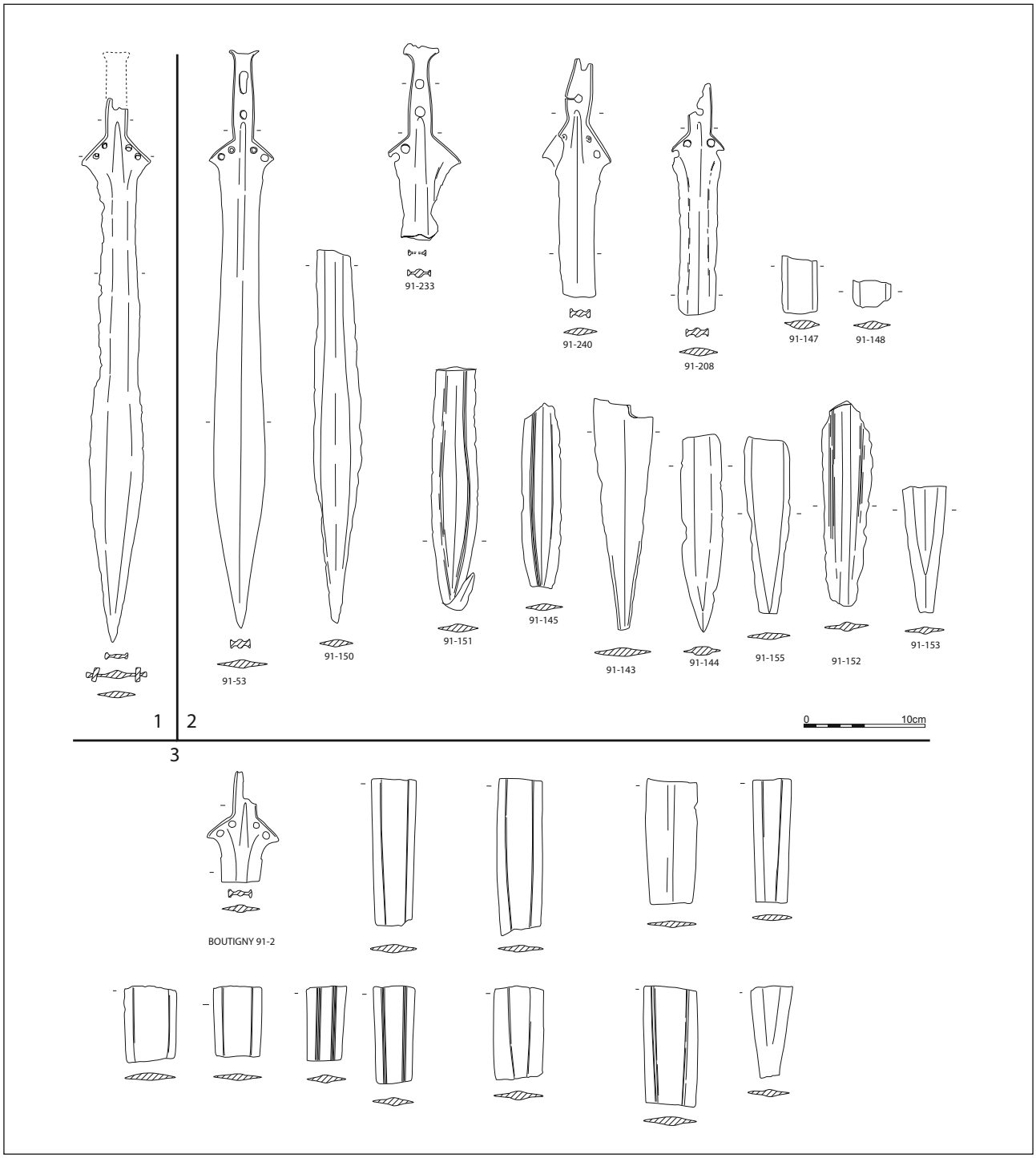

Fig. 7 - Épées et fragments d'épées atlantiques de type parisien issus du département de l'Essonne. 1 : Saintry-sur-Seine, d'après GUILLAUMET *et al*. 1999 ; 2 : la Seine aux environs de Corbeil-Essonnes, d'après MOHEN 1977 ; 3 : dépôt de Boutigny-sur-Essonne, d'après MOHEN 1977.

© Infographie : A. Viand, Service archéologique des Hauts-de-Seine / CG92.

En termes de distribution, on remarquera une forte concentration dans le lit de la Seine sur le territoire de l'Essonne (fig. 7). Au regard de l'imprécision de la localisation des découvertes et de la fragmentation, il convient toutefois de relativiser les 14 occurrences provenant de dragages de la Seine dans les environs de Corbeil. Parmi les objets issus de contextes immergés précisément situés dans l'Essonne, on mentionnera l'épée de Saintry-sur-Seine (GUILLAUMET *et alii* 1999, fig. 26 n° 1, p. 67). L'objet, issu de la collection Lamarre, a intégré le Musée d'Archéologie Nationale en 1981, après la synthèse réalisée sur les collections de l'âge du Bronze conservées par le musée (MOHEN 1977).

Parmi les rares ensembles terrestres recelant des restes d'épée de type parisien, le dépôt de Boutigny se signale par la présence de 11 fragments de lames pour une seule garde, soulignant la difficulté d'estimation d'un nombre minimum d'individus.

De manière générale, les épées de type parisien proviennent donc de milieux subaquatiques, leur mise au jour étant à mettre au compte des dragages effectués au XIXe et au début du XXe s.

Après l'Essonne, une seconde zone de concentration se fait jour, plus fiable celle-là, correspondant à Paris et à l'ouest de sa première couronne (fig. 8). Outre les deux épées de Paris, le lit de la Seine a en effet livré un exemplaire à Clichy-La-Garenne et un autre à Nanterre.

En dehors de ces deux secteurs, trois autres découvertes fluviales sont à signaler en Île-de France, l'une dans les Yvelines à Poissy, les deux autres étant issues de Seine-et-Marne à La Rochette (MORDANT, MORDANT 1979, fig. 2, n° 2, p. 49 ; CAILLEAUX, BARBIER, MORDANT 1990, fig. 3, n° 10, p. 220), à La Grande Paroisse (BONTILLOT, MORDANT, PARIS 1975, fig. 9, n° 1, p. 49). En somme, l'ensemble des découvertes d'épées de type parisien issues de contextes subaquatiques semble attribuable au lit de la Seine, à l'exclusion pour l'heure de tout autre cours d'eau.

Si l'on excepte le dépôt de Boutigny, de rares exceptions à cette prédominance des contextes immergés se font jour au travers de l'exemplaire de

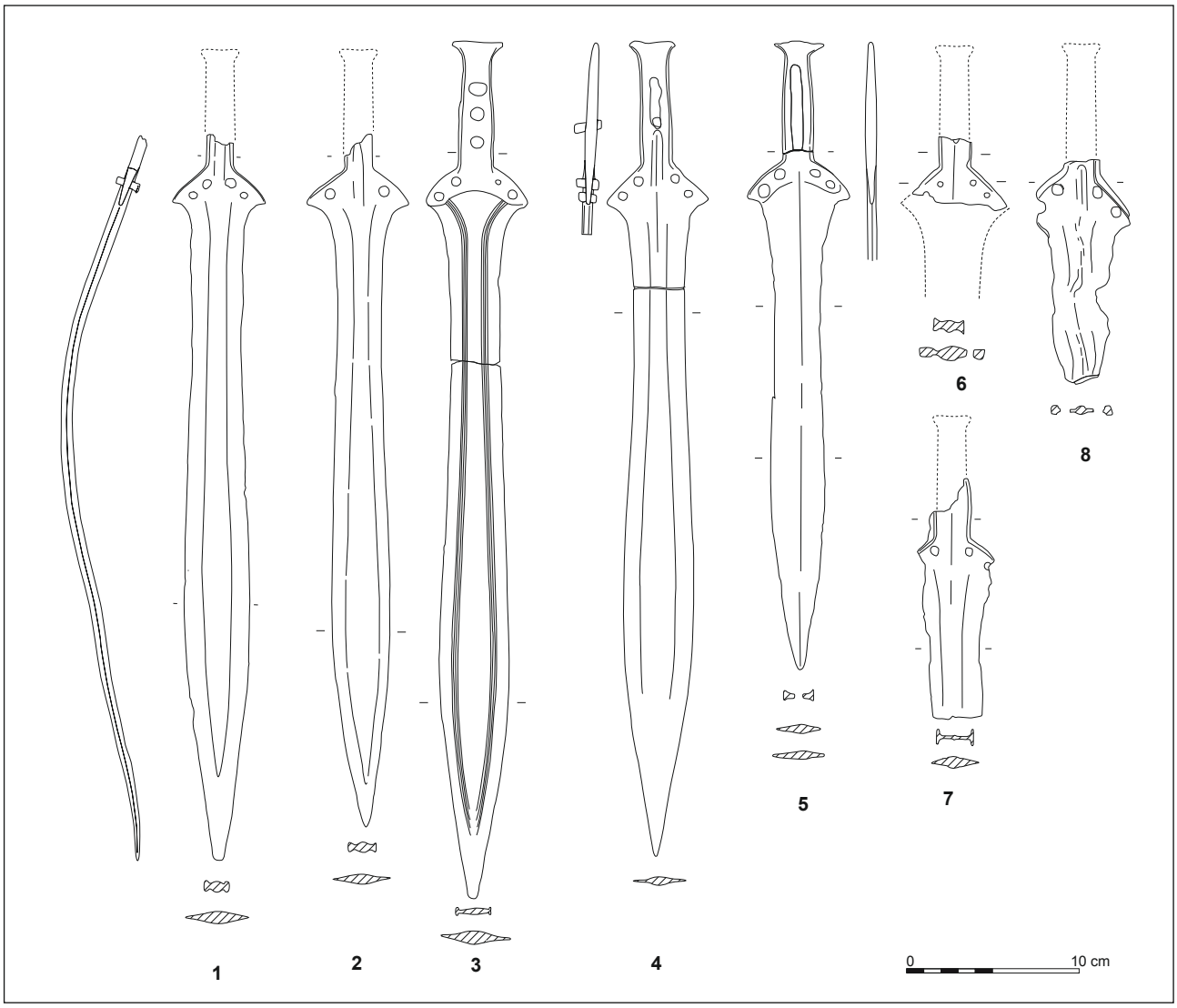

Fig. 8 - Épées et fragments d'épées atlantiques de type parisien hors du département de l'Essonne. 1 : Nanterre « Les Hautes Pâtures » (92) ; 2 : Clichy-La-Garenne (92), d'après MOHEN 1977 ; 3 : Nanterre (92), d'après NICOLAS 1976 ; 4 : La Rochette « Gué de la Rochette » (77), d'après MORDANT, MORDANT 1979 ; 5 : La Grande Paroisse (77), d'après BONTILLOT, MORDANT, PARIS 1975 ; 6 : Rueil-Malmaison « Le Closeau » (92), d'après DURAND 1997 ; 7 : Paris (75), d'après MOHEN 1977 ; 8 : Paris (75), d'après MOHEN 1977.

© Infographie : A. Viand, Service archéologique des Hauts-de-Seine / CG92.

Rochefort-en-Yvelines (dont le contexte précis demeure inconnu) et de Rueil-Malmaison. Dans ce dernier cas, le fragment proximal d'épée provient d'une opération préventive conduite au lieu-dit « Le Closeau », certes dans un contexte alluvial, mais néanmoins terrestre (DURAND 1997).

DISTRIBUTION DU TYPE PARISIEN HORS D'ÎLE-DE-FRANCE

La terminologie utilisée pour désigner ce groupe d'armes sous-tend, sinon une distribution limitée, au moins un foyer irradiant éventuellement des zones plus ou moins éloignées. Une rapide approche de la documentation disponible, appuyée également sur des travaux récents (QUILLIEC 2007), montre effectivement une nette concentration autour de Paris. Il apparaît cependant que quelques attributions méritent d'être discutées tandis que certaines armes sont la plupart du temps demeurées ignorées et donc non intégrées à ce corpus. Au demeurant, il s'agit là d'échantillons marginaux qui ne remettent pas en cause l'équilibre global du type, ni en termes de concentration, ni en termes de diffusion.

Il convient ainsi de considérer avec réserve la référence la plus éloignée d'Île-de-France, évoquée comme participant du type mais relevant plus probablement d'une production continentale. Si l'épée draguée dans la Saône à Gergy (Saône-et-Loire) a parfois été présentée comme relevant du type parisien (MORDANT, MORDANT 1979) on conservera ici l'attribution initiale au type de Hemigkofen (BONNAMOUR 1969, n° 45) bien que le pommeau subrectiligne et la lame pistilliforme puissent en effet évoquer les modèles atlantiques parisiens.

Dans la synthèse en plusieurs parties consacrée aux armes de poing de l'âge du Bronze que Léon Coutil proposa à « L'Homme préhistorique » de 1926 à 1928, apparaît une épée complète (COUTIL 1928, pl. IX), indubitablement attribuable au type atlantique parisien. Il s'agit d'une arme courte à lame pistilliforme, dont l'état d'intégrité permet d'y reconnaître l'un des rares – sinon le seul – représentant connu du type hors d'Île-de-France. Il semble là encore s'agir d'un objet immergé, découvert à l'occasion de dragages sur la commune de Pont-de-l'Arche, dans l'Eure, à une dizaine de kilomètres de la confluence Seine-Eure. Conservé au musée des Andelys, cet élément confirme le rôle de l'axe séquanien dans la diffusion et la concentration du type.

AUTOUR DE L'HOMOGÉNÉITÉ DU TYPE ET DES PERSPECTIVES D'ÉTUDES

La mise en perspective de la plupart des éléments recueillis jusqu'alors souligne dans un même temps la singularité du groupe et la variabilité de ce que l'on pourrait qualifier – par emprunt – de caractères discrets. En l'état, aucune des armes recueillies ne semble identique à une autre, chacune se distinguant par la longueur totale, la forme de la garde, le nombre de rivets, la section de la lame ou encore son ornementation pour ne citer que quelques exemples.

La comparaison de quelques exemplaires complets ou présentant de faibles lacunes souligne cependant un certain niveau de standardisation (fig. 9). La longueur totale ou restituée des armes est en effet comprise entre 450 et 500 mm. La longueur de la languette est généralement proche de 75 mm, tandis que la hauteur de la garde se situe aux environs de 20 mm, définissant de telle sorte une zone d'emmanchement de 95 mm environ. Si cette partie proximale est marquée par une stabilité certaine, les différences se font principalement jour au niveau de la longueur de la lame. Celles-ci demeurent toutefois limitées, de l'ordre de 50 mm au maximum entre les extrêmes.

Par ailleurs, si les lames parcourues de lignes gravées sont connues au sein du groupe parisien, elles ne semblent pas en constituer une caractéristique. Outre l'arme draguée à Nanterre, on mentionnera trois pointes d'épées draguées dans l'Essonne (fig. 7, n°s 91-151, 91-145 et 91-152) et trois tronçons de lame (la même ?) issus du dépôt de Boutigny-sur-Essonne (91). Au total, ce sont donc 5 à 7 armes qui présentent ce dispositif, mis en œuvre de manière équivalente et consistant en l'apposition de lignes gravées épousant à l'extérieur le contour du renflement central de la lame. Il convient toutefois de noter que des lignes simples encadrent souvent le bombement axial de la lame, notamment dans le cas de l'épée des « Hautes Pâtures ».

Au final, le petit groupe des épées atlantiques de type parisien apparaît en l'état difficile à caractériser au-delà des aspects typologiques, chronologiques et géographiques. Il reste en effet à définir les modalités de production et de diffusion, à l'heure actuelle peu ou pas documentées. On notera cependant que sa distribution, restreinte à l'Île-de-France, semble même se limiter à sa partie centrale et particulièrement à l'axe séquanien. Par ailleurs, en dépit de la petite taille supposée de l'aire de diffusion, les armes

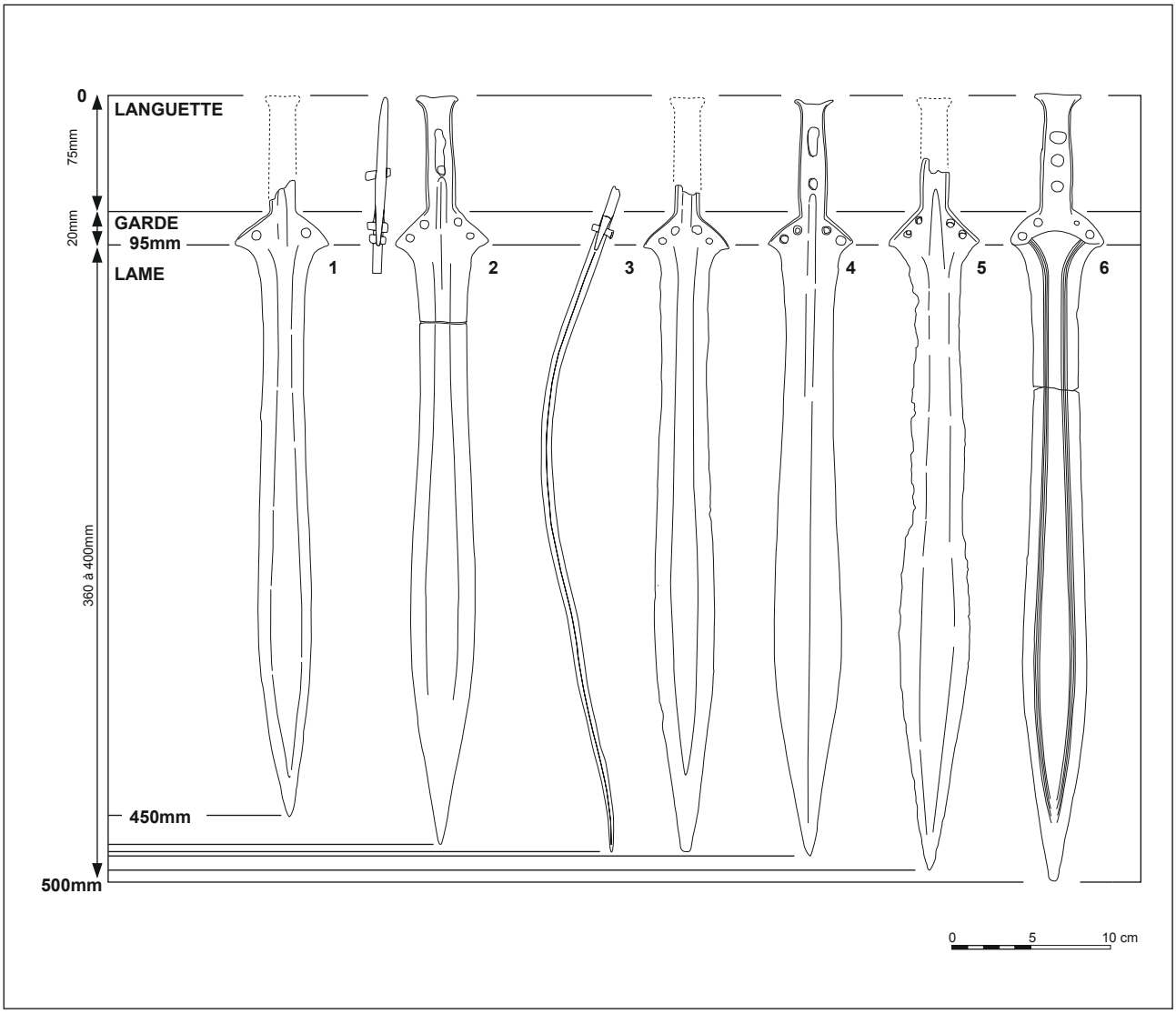

Fig. 9 - Comparaison de quelques épées atlantiques de type parisien. 1 : Clichy-La-Garenne (92), d'après MOHEN 1977 ; 2 : La Rochette « Gué de la Rochette » (77), d'après MORDANT, MORDANT 1979 ; 3 : Nanterre « Les Hautes Pâtures » (92) ; 4 : la Seine aux environs de Corbeil-Essonnes, d'après MOHEN 1977 ; 5 : Saintry-sur-Seine, d'après GUILLAUMET *et al*. 1999 ; 6 : Nanterre (92), d'après NICOLAS 1976.

© Infographie : A. Viand, Service archéologique des Hauts-de-Seine / CG92.

réunies à ce jour présentent toutes de légères différences, tant au niveau de la variation du module qu'à celui des détails de réalisation. En ce sens, l'apparente homogénéité typologique du groupe ne dissimule qu'à peine la variation de critères plus discrets tels que le nombre de rivets, l'ornementation de la lame ou l'angle et la longueur de la croisière. Ce sont ainsi les notions d'atelier et de temporalité de la production qu'il conviendra notamment d'interroger, ainsi que celle de fonctionnalité, au regard, dans ce dernier cas de critères croisés (traces d'usage, altérations, ...)

Inventaire	Commune	Département	Contexte	État	Bibliographie
	Argenteuil	Val-d'Oise	Dépôt immergé ?		MOHEN 1977
	Clichy-la-Garenne	Hauts-de-Seine	Dépôt immergé ?	(languette lacunaire)	MOHEN 1977
	Boutigny	Essonne	Dépôt terrestre	Lame (tronçon)	MOHEN 1977
	Boutigny	Essonne	Dépôt terrestre	Lame (tronçon distal)	MOHEN 1977
	Boutigny	Essonne	Dépôt terrestre	Lame (tronçon)	MOHEN 1977
	Boutigny	Essonne	Dépôt terrestre	Lame (tronçon)	MOHEN 1977
	Boutigny	Essonne	Dépôt terrestre	Lame (tronçon)	MOHEN 1977
	Boutigny	Essonne	Dépôt terrestre	Lame (tronçon)	MOHEN 1977
	Boutigny	Essonne	Dépôt terrestre	Lame (tronçon)	MOHEN 1977
	Boutigny	Essonne	Dépôt terrestre	Lame (tronçon)	MOHEN 1977
	Boutigny	Essonne	Dépôt terrestre	Lame (tronçon)	MOHEN 1977
	Boutigny	Essonne	Dépôt terrestre	Lame (tronçon)	MOHEN 1977
	Boutigny	Essonne	Dépôt terrestre	Lame (tronçon distal)	MOHEN 1977
	Boutigny	Essonne	Dépôt terrestre	Garde et languette	MOHEN 1977
MAN-26003b	*« Essonne »*	Essonne	Dépôt immergé	Complète	MOHEN 1977
MAN-26.032b	*« Essonne »*	Essonne	Dépôt immergé	Lame (extrémité distale)	MOHEN 1977
MAN-26.032c	*« Essonne »*	Essonne	Dépôt immergé	Lame (extrémité distale)	MOHEN 1977
MAN-26.032d	*« Essonne »*	Essonne	Dépôt immergé	Lame (extrémité distale)	MOHEN 1977
MAN-26.032	*« Essonne »*	Essonne	Dépôt immergé	Lame (tronçon médian)	MOHEN 1977
MAN-26.032	*« Essonne »*	Essonne	Dépôt immergé	Lame (tronçon médian)	MOHEN 1977
MAN-26.032	*« Essonne »*	Essonne	Dépôt immergé	(manque garde et languette)	MOHEN 1977
MAN-26.032	*« Essonne »*	Essonne	Dépôt immergé	Lame (moitié distale)	MOHEN 1977
MAN-26.032	*« Essonne »*	Essonne	Dépôt immergé	Lame (extrémité distale)	MOHEN 1977
MAN-26.032	*« Essonne »*	Essonne	Dépôt immergé	Lame (extrémité distale)	MOHEN 1977
MAN-26.032	*« Essonne »*	Essonne	Dépôt immergé	Lame (extrémité distale)	MOHEN 1977
MAN-26.333c	*« Essonne »*	Essonne	Dépôt immergé	Incomplète (moitié proximale)	MOHEN 1977
MAN-26.639a	*« Essonne »*	Essonne	Dépôt immergé	Incomplète (manque lame)	MOHEN 1977
MAN-71.800	*« Essonne »*	Essonne	Dépôt immergé	Incomplète (manque lame)	MOHEN 1977
	La Grande Paroisse	Seine-et-Marne	Dépôt immergé	Complète	BONTILLOT, MORDANT, PARIS 1975
	La Rochette	Seine-et-Marne	Dépôt immergé	Complète	CAILLEAUX, BARBIER, MORDANT 1990
CA 325	Nanterre	Hauts-de-Seine	Dépôt immergé ?	Complète	NICOLAS 1976
	Nanterre	Hauts-de-Seine	Dépôt immergé ?	languette lacunaire	VIAND 2011
MAN-56.315b	Paris	Paris	Dépôt immergé	Incomplète	MOHEN 1977
MAN-56.315c	Paris	Paris	Dépôt immergé	Incomplète	MOHEN 1977
	Paris	Paris	Dépôt immergé	Incomplète	BRIARD 1965
BM 50.1.17.94	Poissy	Yvelines	Dépôt immergé	Incomplète	COUTIL 1928
	Rueil-Malmaison	Hauts-de-Seine	Dépôt terrestre	Incomplète (garde et languette)	DURAND 1997
	Rochefort-en-Yvelines	Yvelines	Inconnu	Incomplète	MOHEN 1977
MAN-83903.18.14	Saintry-sur-Seine	Essonne	Dépôt immergé	Incomplète (manque garde et sommet languette	GUILLAUMET *et al*. 1999

Fig. 10 - Inventaire des épées de type parisien en Île-de-France.

© A. Viand, Service archéologique des Hauts-de-Seine / CG92.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BONNAMOUR L. (1969) - *L'Âge du Bronze au Musée de Chalon-sur-Saône*, Chalon-sur-Saône, 94 p.

BONTILLOT J., MORDANT C., PARIS J. (1975) - Les objets de l'Âge du Bronze des anciennes collections Quesvers et Berthiaux, *Bulletin du Groupement Archéologique de Seine-et-Marne*, 16, 26 p.

BRIARD J. (1965) - *Les dépôts bretons et l'Âge du Bronze atlantique*, Faculté des Sciences de Rennes, Rennes, 38 (224), 352 p.

BURGESS C.B. (1968) - The Later Bronze Age in the British Isles and North-western France, *Archeological Journal*, CXXV, p. 1-45.

CAILLEAUX L., BARBIER M., MORDANT C. (1990) - Les épées du gué de La Rochette (Seine-et-Marne), *Bulletin de la Société préhistorique française*, 87 (7), p. 217-224.

COUTIL L. (1928) - Poignards, rapières et épées de l'Âge du Bronze, *L'Homme Préhistorique*, 4/5 (15e année), p. 11-64.

COWEN J.-D. (1954) - Les origines des épées de bronze du type à langue de carpe, *Congrès International des Sciences Pré- et Protohistoriques,* Madrid, p. 639-642.

DURAND J.-C. (dir.) (1997) - *Étude des occupations néolithiques, protohistoriques et historiques dans la plaine alluviale de la Seine à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine). Le site du « Closeau »,* Document final de synthèse, AFAN coordination A86.

GAUCHER G., MOHEN J.-P. (1972) - *Typologie des objets de l'âge du Bronze en France, Fasc. 1 Epées*, Société préhistorique française, Commission du Bronze, Paris.

GUILLAUMET J.-P., BLANCHET J.-C., BOUET-LANGLOIS B., BOULUD S., ROUSSOT-LARROQUE J., VERNEY A. (1999) - La collection Henri Lamarre (1904-1982), *Antiquités Nationales*, 31, p. 44-115.

HUBERT H. (1902) - La tombe à char de Nanterre, *Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistorique,* Compte rendu de la deuxième session, éd. Masson et Cie, Paris, p. 410-417.

LE GENTILHOMME P. (1946) - La trouvaille de Nanterre, *Revue de Numismatique*, 9, p. 15-114.

MOHEN J.-P. (1977) - *L'âge du Bronze dans la région de Paris. Catalogue synthétique des collections conservées au Musée des Antiquités Nationales*, Éd. des Musées Nationaux, Paris, 263 p.

MORDANT C., MORDANT D. (1979) - Quelques objets de l'âge du Bronze dans la vallée de la Seine et du Montois, *Bulletin du Groupement Archéologique de Seine-et-Marne*, 20, p. 43-50

NICOLAS A. (1976) - Une épée du Bronze final trouvée à Nanterre, au Musée de Clamecy, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 73 (9), p. 264-265.

OLIVIER L., SCHÖNFELDER M. (2002) - Nanterre (Hauts-de-Seine) : un char de parade de La Tène moyenne, *L'Aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer, IIe s. avant J.-C. - Ier s. après J.-C.*, Actes de la table ronde organisée par le Centre archéologique européen du Mont Beuvray, l'UMR 5594 du CNRS, université de Bourgogne, 10-11 juin 1999, Glux-en-Glenne (Nièvre), Centre archéologique européen, Bibracte, 5, p. 113-118.

PASQUIER I. (1994) - Le trésor monétaire de Nanterre, *Nemetodurum, Nemptodoro, Nanturra, Nanterre. Des Celtes au Moyen Âge*, Société d'Histoire de Nanterre, Bulletin 14, p. 39-44.

PIOZZOLI C. (1994) - La tombe à char de Nanterre : de nouvelles informations, *Nemetodurum, Nemptodoro, Nanturra, Nanterre. Des Celtes au Moyen Âge*, Société d'Histoire de Nanterre, Bulletin 14, p. 19-24.

QUILLIEC B. (2007) - L'épée atlantique : échanges et prestige au Bronze final, *Mémoire de la Société préhistorique française*, XLII, 171 p.

Antide VIAND
Service archéologique départemental des Hauts-de-Seine
CG92 – UMR 8546
aviand@cg92.fr